



ApiNews N°1/2010

Secteur : Chimie Plastique et Caoutchouc



A la Une

Du côté du législateur...

Loi N°2009-71 du 21 décembre 2009, portant loi de finances pour l'année 2010

Article 22 : Réduction des droits de douane dus à l'importation de certains matières premières, équipements et autres produits

Article 37 : Alignement de la fiscalité en matière de taxe pour la protection de l'environnement de certains produits en matières plastiques fabriqués localement avec leurs similaires importés. P.2

Boite à idées...

L'UNIVERSITE RENNES 1 MET AU POINT UN PLASTIQUE A PARTIR DE PROTEINES. P.3

BD MEDICAL DEVELOPPE UN NOUVEL AUTOINJECTEUR. P.3

MICROVAX : UN NOUVEAU SYSTEME D'INJECTION DE VACCINS. P.3

Tendances des marchés...

TUNISIE - SANTE - RAPPORT PMI (1) : FORCES ET FAIBLESSES DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE TUNISIENNE. P.4

TUNISIE - INDUSTRIE : LES ICF SOUS L'EFFET CONJUGUE DE LA BAISSSE DE LA CAPACITE DE PRODUCTION ET DES PRIX. P.4

LA HONGRIE, UN LEADER EN BIOTECHNOLOGIES. P.4

Agenda...



PLASTEX DAMASCUS/Salon du plastique, du caoutchouc et de l'emballage
Du 26 au 28 février 2010 Damascus International Fairground Syrie

Sites à retenir...



<http://www.plasticseuropr.org/>

PlasticsEurope est l'une des plus importantes associations professionnelles européennes avec des bureaux à Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan et Paris. Elle est en lien avec des associations européennes et nationales du plastique, et elle a plus de 100 entreprises membres, produisant plus de 90% de tous les polymères dans les 27 états membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, en Suisse, en Croatie et en Turquie.

Sagesse du monde

Qui suit les avis de chacun construit sa maison de travers "Proverbe danois

VEILLE LEGISLATIVE

Loi N°2009-82 du 30/10/2009, modifiant la loi n°2008-79 du 30/12/2008 portant mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques pour poursuivre leurs activités
JORT N°1 du 1^{er} janvier 2010

Décret N°2009-3761 du 21/12/2009, portant réduction à 12% du taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits pétroliers.

Décret N°2009-3760 du 21/12/2009, portant suspension ou réduction des droits de douane, de la taxe sur la valeur ajoutée et du droit de consommation dus sur certains produits destinés au secteur de la santé.

Décret N°2009-3759 du 21/12/2009, portant suspension ou réduction des droits de douane, de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits.

Décret N°2009-3756 du 21/12/2009, portant modification du décret N°2008-389 du 11/02/2008 modifiant et complétant le décret N°94-539 du 10/03/1994, portant fixation des primes, des listes des activités et des projets d'infrastructure et d'équipements collectifs éligibles aux encouragements au titre du développement régional.
JORT N°103 du 25 décembre 2009

Loi N°2009-71 du 21 décembre 2009, portant loi de finances pour l'année 2010
Article 18 : Encouragement de l'investissement dans les zones de développement régional

Article 22 : Réduction des droits de douane dus à l'importation de certains matières premières, équipements et autres produits

Article 37 : Alignement de la fiscalité en matière de taxe pour la protection de l'environnement de certains produits en matières plastiques fabriqués localement avec leurs similaires importés
JORT N°102 du 22 décembre 2009

Directive 2009/164/UE de la Commission du 22 décembre 2009 modifiant, pour les adapter au progrès technique, les annexes II et III de la directive 76/768/CEE du Conseil relative aux produits cosmétiques (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:344:0041:0043:FR:PDF>

Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques (2)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:342:0059:0209:FR:PDF>

Directive 2009/159/UE de la Commission du 16 décembre 2009 modifiant la directive 76/768/CEE du Conseil relative aux produits cosmétiques en vue d'adapter son annexe III au progrès technique (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:336:0029:0030:FR:PDF>

Directive 2009/152/CE de la Commission du 30 novembre 2009 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil en ce qui concerne la date d'expiration de l'inscription de la substance active carbendazime à l'annexe I (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:314:0066:0066:FR:PDF>

Directive 2009/153/CE de la Commission du 30 novembre 2009 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil en ce qui concerne le nom commun et la pureté de la substance active protéines hydrolysées (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:314:0067:0068:FR:PDF>

Directive 2009/154/CE de la Commission du 30 novembre 2009 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil en vue d'y inscrire la substance active cyflufénamid (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:314:0069:0071:FR:PDF>

Directive 2009/155/CE de la Commission du 30 novembre 2009 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil en ce qui concerne le degré de pureté requis pour la substance active métazachlore (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:314:0072:0072:FR:PDF>

2009/859/CE- Décision de la Commission du 30 novembre 2009 concernant la non-inscription de la diphénylamine à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations de produits phytopharmaceutiques contenant cette substance [notifiée sous le numéro C(2009) 9262] (1)-
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:314:0079:0080:FR:PDF>

2009/860/CE- Décision de la Commission du 30 novembre 2009 concernant la non-inscription du triazoxide à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations de produits phytopharmaceutiques contenant cette substance [notifiée sous le numéro C(2009) 9271] (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:314:0081:0082:FR:PDF>

2009/887/CE- Décision de la Commission du 30 novembre 2009 concernant la non-inscription de la bifenthrine à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations de produits phytopharmaceutiques contenant cette substance [notifiée sous le numéro C(2009) 9196] (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:318:0041:0042:FR:PDF>

2009/888/CE- Décision de la Commission du 30 novembre 2009 modifiant les décisions 2002/741/CE, 2002/747/CE, 2003/200/CE, 2005/341/CE, 2005/342/CE, 2005/343/CE, 2005/344/CE, 2005/360/CE, 2006/799/CE, 2007/64/CE, 2007/506/CE et 2007/742/CE afin de prolonger la période de validité des critères écologiques pour l'attribution du label écologique communautaire à certains produits [notifiée sous le numéro C(2009) 9599] (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:318:0043:0045:FR:PDF>

Règlement (CE) n° 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 relatif aux statistiques sur les pesticides (1)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:324:0001:0022:FR:PDF>

L'UNIVERSITE RENNES 1 MET AU POINT UN PLASTIQUE A PARTIR DE PROTEINES

Le chimiste Jean-Luc Audic enseignant-chercheur sur les matériaux polymères à l'Université de Rennes 1, a élaboré un plastique biosourcé, c'est-à-dire obtenu à partir de matières premières naturelles, et compostables. Après trois ans de recherche, son équipe a mis au point des films alimentaires à base de protéines de lait. Le but de ce procédé de fabrication à partir de matériaux organiques est de permettre aux industries laitières de valoriser leurs coproduits ou leurs résidus de matière première. Les applications de ces recherches ont déjà donné lieu à deux partenariats industriels. Le premier partenariat, Lactafilm, réunit l'industriel laitier Laïta, l'entreprise d'emballage industriel Saint André Plastique et la division Films plastiques du groupe Bolloré. Les tests d'application industrielle ont été réalisés et le dépôt d'un brevet est actuellement à l'étude. Le second partenariat concerne le groupe Triballat et sa filiale Sojasun basée à Noyal-sur-Vilaine. L'application de la matière biosourcée est cette fois médicale en servant de support à la diffusion de principes actifs. Des essais cliniques sont déjà prévus au centre hospitalier de Saint-Grégoire, près de Rennes.

http://www.bretagne-innovation.tm.fr/innover/actualites/fiche.php?actualite_id=2875

L'ATELIER DE L'ARGOAT SE CHAUFFE AVEC UN BIOCOMBUSTIBLE ISSU DE SES PROPRES DECHETS

La chaudière de l'andouillerie artisanale de l'Atelier de l'Argoat chauffe grâce à un biocombustible issu d'huiles et de graisses animales (déchets de l'atelier) sans adjonction d'éthanol.



Le procédé a été mis au point grâce à un collectif composé d'Alain Fleitour, dirigeant de Biothermie à Vannes, de Lionel Limousi, chimiste, spécialiste de la combustion et chercheur à l'Université de Bretagne-Sud à Lorient, l'Ensietra de Brest, la plateforme biotechnologique Prodiabio de Pontivy avec le soutien de Valorial et Oséo. Ce procédé a récemment reçu le prix de l'environnement au salon Pollutec de Paris. Une innovation importante quand on sait que le gisement de cette énergie renouvelable est d'au moins 150 000 tonnes par an, assure Alain Fleitour.

Source : "La chaudière tourne au jus d'andouille" (Jean-Laurent Bras), Ouest-France du 4 janvier 2010

http://www.bretagne-innovation.tm.fr/innover/actualites/fiche.php?actualite_id=2913

BD MEDICAL DEVELOPPE UN NOUVEL AUTOINJECTEUR



BD Physioject a été conçu pour faciliter l'observance de patients souffrant de maladies chroniques. -

De plus en plus de patients souffrent de maladies chroniques. Des avancées considérables en médecine permettent aujourd'hui à ces patients de se prendre en charge à leur domicile en réalisant par eux-mêmes des injections sous-cutanées ou intramusculaires. Pour répondre à ce nouveau besoin, BD Medical a développé BD Physioject, un

autoinjecteur jetable qui facilite cette auto-administration de médicaments injectables. De nombreuses études quantitatives et qualitatives ont permis de caractériser les principales revendications des patients. A l'intérieur du système BD Physioject est logée la seringue préremplie BD Hypak SCF 1ml, qui est le conditionnement choisi par la grande majorité des clients. Celle-ci est utilisée pour des traitements innovants, dans des classes thérapeutiques aussi diverses que la sclérose en

plaque, l'anémie, l'arthrite rhumatoïde ou d'autres maladies chroniques moins connues par le grand public. BD Physioject a été testé dans un essai clinique de phase I qui a démontré son efficacité et sa similitude en performance à une injection réalisée par une infirmière. BD Medical mettra en avant BD Physioject lors de Pharmapack, qui se tiendra les 1^{er} et 2 février à Paris.

<http://www.emballagesmagazine.com/pharmacie/16357>

MICROVAX : UN NOUVEAU SYSTEME D'INJECTION DE VACCINS



Un des premiers projets de R&D labellisé par Lyon Biopôle, Microvax, connaît de bons résultats puisqu'il a débouché sur la mise au point d'un nouveau système d'injection. Un nouveau système d'administration de vaccins par micro-injection intradermique permet de délivrer de façon précise des micro-volumes de vaccin. Microvax, ce nouveau système d'injection, est un des premiers projets labellisé par le pôle de compétitivité Lyon Biopôle et a été soutenu par le Fonds Unique Interministériel (FUI) en mai 2006 Porté par BD, Sanofi Pasteur et l'Inserm, « le projet Microvax a permis d'améliorer les standards de soins dans la prévention de la grippe saisonnière, souligne un communiqué du pôle. Par ailleurs, Microvax a permis d'étendre les bénéfices de la vaccination à des sujets sous traitement immunosuppresseur pour greffe d'organes (telles que les greffés du rein). » Suite à la délivrance d'une autorisation de mise sur le marché par l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA), la commercialisation du premier vaccin intradermique antigrippe, sous les marques Intanza/Idflu®, débutera prochainement.

<http://www.innovationjournal.com/spip.php?article5138>

TUNISIE - SANTE - RAPPORT PMI (1) : FORCES ET FAIBLESSES DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE TUNISIENNE

Créée il y a une vingtaine d'années, l'industrie pharmaceutique tunisienne est à la veille d'une nouvelle phase de son développement. Alors que les industriels réclamaient depuis des années des mesures en vue de donner un nouvel élan au secteur, les pouvoirs publics ont finalement décidé de satisfaire cette demande. A cet effet, elles ont initié, via le PMI et dans le cadre d'un partenariat entre les ministères de l'Industrie, de l'Energie et des PME, et de la Santé publique, une étude dressant un état des lieux du secteur et proposant une série de mesures destinées à le booster.



L'étude a mis en exergue les forces et les faiblesses de cette industrie encore jeune.

Au chapitre des forces, le rapport met en exergue, outre le cadre général du pays (position stratégique en Méditerranée, qualité de vie, bon niveau des diplômés de l'université, dont les ingénieurs, ainsi que de la main-d'œuvre, coûts salariaux et prix de l'immobilier compétitifs, incitations financières et fiscales aux PME, stabilité politique, économique et sociale), la large couverture sanitaire du pays, un bon niveau de protection sociale, une bonne qualité des produits pharmaceutiques fabriqués localement, des autorités réglementaires au professionnalisme reconnu, le respect de la législation sur la propriété intellectuelle, et l'existence de plusieurs centres dédiés à la recherche en biologie et biotechnologie). Mais ces forces n'ocultent pas les faiblesses du secteur : absence de politique de l'innovation, faible niveau d'investissements dans la R&D, insuffisante revalorisation de la recherche publique, partenariat public-privé quasi inexistant, morcellement de l'industrie pharmaceutique en de petites unités de production, nombre trop élevé de grossistes répartiteurs par rapport à la population, absence de sites de production conforme aux normes internationales et de laboratoires capables d'évaluer la bioéquivalence des médicaments, faiblesse de l'activité de

façonnage, des exportations, et du taux de pénétration des médicaments génériques, pénurie de pharmaciens et de techniciens, niveau rudimentaire de l'enseignement de la pharmacie industrielle, une procédure de fixation des prix pénalisante pour l'industrie locale, etc. En raison de ces faiblesses, l'industrie pharmaceutique tunisienne est exposée, selon l'étude, à trois menaces : la forte concurrence commerciale des pays à bas coûts (zone MEDA, Europe de l'Est, et Asie), la forte pression sur les prix exercée par les pays arabes et l'externalisation croissante des centres de recherche internationaux dans les pays à bas coûts. Mais les atouts de l'industrie pharmaceutique tunisienne sont susceptibles de permettre à ce secteur de saisir quelques opportunités qui s'offrent à lui avec trois pays du Maghreb (Libye, Algérie, Maroc), du Moyen-Orient et d'Afrique francophone avec lesquels la Tunisie connaît une force dynamique commerciale, de la Méditerranée (dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée qui se met en place), la croissance du marché pharmaceutique (du fait des génériques, des API et des Biosimilaires) et la recherche & développement.

<http://www.webmanagercenter.com/management/article.php?xtor=ES-2439&id=84679>

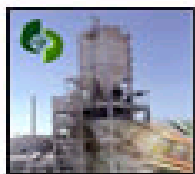
TUNISIE - FINANCE : LE CA DE GENERIQUE ADWYA PROGRESSE DE 40,26%

La gamme générique Adwya a l'air de faire bon marché. Son chiffre d'affaires a progressé de 40,26%, soit 11,87 MDT en 2009 contre 8,46 MDT en 2008. En termes de production, la gamme générique Adwya a enregistré une hausse de 102,6%, soit 2.166.068 unités contre 1.068.788 unités en 2008. Le chiffre d'affaires local a augmenté de 22,1% (50.406.116 MDT). Celui à l'export s'est élevé de 929,81%, soit 0,57 MDT en 2009. Le chiffre d'affaires global a réalisé une augmentation de 23,33%, soit 50,98 MDT contre 41,33 MDT en 2008. La production totale s'élève à 12.967.091 unités, soit une progression de 13,6%. Notons que les investissements ont évolué de +111,71% (+1,51MDT), passant de 1,35MDT pour l'année 2008 à 2,86 MDT pour 2009. Le management indique que cette enveloppe a été consacrée à raison de 0,40MDT pour l'acquisition de nouveaux génériques.

<http://www.webmanagercenter.com/management/article.php?xtor=ES-2463&id=85861>

TUNISIE - INDUSTRIE : LES ICF SOUS L'EFFET CONJUGUE DE LA BAISSSE DE LA CAPACITE DE PRODUCTION ET DES PRIX

Dans son analyse du titre ICF, la CGF note que durant l'année 2009, l'activité du spécialiste du fluorure d'aluminium a subi un double effet, avec la réduction de la capacité de production entraînant la baisse des quantités produites de 6,3% à 30.014 MT/y, et un effondrement des prix unitaires de vente en dollars de l'ordre de 14% (-1,1% en DT).



Bourse/ Rappelons que les ICF ont clôturé le premier semestre 2009 avec un résultat net en baisse de 34,6% à 3,456 MDT. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 des ICF a perdu, en données cumulées, 23,1% 25,507 MDT. En outre, la production s'est réduite à 19.715 TM contre 21.468 TM un an auparavant. Le recul de l'output annuel est dû à l'amélioration de la qualité, au détriment de la capacité de production, ce qui explique la stagnation du taux de marge brute qui est resté constant à 17,3%. Le ralentissement de la demande internationale a causé un problème d'écoulement de stocks pour la

société chimique, avec un niveau de stocks de produits finis en hausse de 96,9% à 11,017 MDT pour un stock de matière première en contraction de 61,0% à 4,787 MDT. L'exploitation a dégagé une trésorerie positive de 4,671 MDT, suite au ralentissement de l'activité. Par ailleurs, le début de 2009 (février) a été marqué par la mise en service d'une nouvelle unité de neutralisation de l'anhydrite (recyclage des déchets), qui a affiché un chiffre d'affaires global au troisième trimestre 2009 de 1,200 MDT pour une quantité neutralisée totale de 59,5 MT dont 80% destinée à l'export.

Sur la Cote de la BVMT, le titre offre un rendement en dividende de 7,23% et se négocie 6,67x ses bénéfices 2009. Selon l'étude de la CGF, l'amélioration du climat économique, et la reprise de la demande mondiale durant ce dernier trimestre, amène à réapprécier les valeurs cycliques, et en particulier les sociétés dotées d'une structure bilanciale solide, et qui se négocient avec de faibles niveaux de valorisation. En conclusion la CGF, modifie sa recommandation et passe de «Vente» à «Conserver».

<http://www.webmanagercenter.com/management/article.php?xtor=ES-2449&id=85100>

LA HONGRIE, UN LEADER EN BIOTECHNOLOGIES

Une étude récente, publiée par EuropaBio (Association européenne pour les biotechnologies) en partenariat avec Venture Valuation (société suisse), révèle que la Hongrie reste un pays de référence dans les domaines des biotechnologies. La Hongrie est le berceau des biotechnologies. En 1919, l'ingénieur hongrois Károly Ereky fut le premier à définir le terme "biotechnologie" comme l'utilisation de méthodes, ressources et procédés biologiques à des fins industrielles, techniques ou de recherche. D'après les experts, la Hongrie occupait une place très importante dans ce domaine avant la Seconde Guerre mondiale, notamment pour sa production de masse d'acide acétique. La Hongrie fut également la première à produire industriellement la vitamine B12 et à utiliser des enzymes issues de bactéries pour produire de la bière. Cette étude a été réalisée dans les douze nouveaux membres de l'Union Européenne ainsi qu'en Croatie et en Turquie. La majorité des entreprises étudiées est implantée en République Tchèque, Estonie, Hongrie et en Pologne. Dans les 14 pays étudiés, 10.000 personnes travaillent dans le secteur des biotechnologies. 1.900 d'entre elles sont impliquées dans des activités de R&D. Les chiffres d'affaires des 260 entreprises observées dans le cadre de cette étude s'élevaient à 345 millions d'euros, dont 19 millions étaient consacrés à la recherche et au développement. Concernant la Hongrie, plus de 1.000 personnes travaillent dans 77 entreprises spécialisées dans les biotechnologies. 40% d'entre elles participent à des activités de R&D. La Hongrie possède d'importants centres de diagnostics et de recherche analytique. La recherche générale et la bioinformatique sont aussi des activités de premier plan. Cinq millions d'euros ont été investis dans le secteur des biotechnologies en Hongrie.

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/61745.htm>

AGENDA



PHARMTECH CONGRESS CEE/Congrès international des fabricants et fournisseurs d'équipements et services pour l'industrie pharmaceutique
Du 17 au 18 février 2010 Budapest Sports Arena Hongrie
Web : <http://www.pharmtechcongress.com/html/index.asp?EventID=15565&pageid=149&area=1> E – Mail: PHARMtech@marcusevanscy.com



NANO TECH/Salon international de la nanotechnologie
Du 17 au 19 Février 2010 JAPON – Tokyo
Web : www.nanotechexpo.jp E - mail : nanotech@ics-inc.co.jp



AKZENTE SINDELFINGEN/Salon des cosmétiques
Du 20 au 21 février 2010 Messe Sindelfingen Allemagne
Web : <http://www.eventseve.com/fairs/f-akzente-sindelfingen-13469-1.html> E – Mail: ochs@ki-verlag.de



CAR PLAST /Salon international des plastiques,

caoutchoucs et matériaux composites pour l'industrie automobile
Du 23 au 25 février 2010 Bratislava Exhibition Ground Slovaquie
Web : <http://www.incheba.sk/exhibitions/2397>
E – Mail: info@incheba.sk



BIO-WINDHOVER PARTNERING CONFERENCE/ Conférence sur le business autour des biotechnologies et des compagnies pharmaceutiques
Du 23 au 25 février 2010 Grand Hyatt New York City USA
Web : <http://www.biowindhover.com/content/Main.aspx>
E – Mail: P.Cardone@Elsevier.com



BEAUTY MOLDOVA/Cosmétiques, parfums, Equipements et accessoires pour instituts de beauté et salons de coiffure
Du 25 au 28 février 2010 I.E.C. Moldexpo Chisinau Moldavie
Web : <http://www.beauty.moldexpo.md/> E – Mail: info@moldexpo.md



PLASTEX DAMASCUS/ Salon du plastique, du caoutchouc et de l'emballage
Du 26 au 28 février 2010 Damascus International Fairground Syrie
Web : <http://www.atassiex.com/> E – Mail: info@atassiex.com

SITES A RETENIR



<http://www.plasticseuropr.org/>

PlasticsEurope est l'une des plus importantes associations professionnelles européennes avec des bureaux à Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan et Paris. Elle est en lien avec des associations européennes et nationales du plastique, et elle a plus de 100 entreprises membres, produisant plus de 90% de tous les polymères dans les 27 états membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, en Suisse, en Croatie et en Turquie.



www.fipec.org : Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, colles et adhesives

Les peintures, les encres d'imprimerie, les couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement, les colles, adhésifs et mastics s'appliquent à tout ce que l'homme fabrique ou décore et s'adressent à des clientèles très diverses. La FIPEC suit l'évolution des différents marchés et rassemblent, dans des commissions économiques et des groupements professionnels, les responsables des achats, du marketing, des ventes, et des responsables financiers, qui y traitent les problèmes liés à leur marché ou à leur fonction. Elle s'attache à valoriser, au travers de publications et de contacts avec la presse, les métiers et les technologies qu'elle représente.

SAGESSE DU MONDE



Qui suit les avis de chacun construit sa maison de travers
Proverbe danois